



# RÉFÉRENTIEL D'AUTO-ÉVALUATION DES PRATIQUES EN ORTHOPÉDIE

## Compte rendu opératoire en chirurgie orthopédique avec arthroplastie

Avril 2004

## I. PROMOTEURS

La Fédération française de chirurgie orthopédique et traumatologique (FFCOT) réunissant :

- la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique (SOFCOT) ;
- le Collège français des chirurgiens orthopédistes et traumatologues (CFCOT) ;
- le Syndicat national des chirurgiens orthopédistes (SNCO).

*Encadrement méthodologique :*

Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes).

## II. SOURCES

- Le contenu du compte rendu opératoire. BullCNOM, 1992; 12: 7.
- Décret N° 2002-637 du 29 avril 2002 paru au JO n°101 du 30 avril 2002, art 9 listant les éléments constitutifs du dossier médical. [www.admi.net/jo/nor/](http://www.admi.net/jo/nor/)
- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Évaluation des pratiques professionnelles dans les établissements de santé. Le dossier du patient : amélioration de la qualité de la tenue et du contenu. Réglementation et recommandations. Guide et Référentiel de Pratiques Cliniques. Service évaluation des pratiques. Paris: Anaes, juin 2003. [www.anaes.fr](http://www.anaes.fr)
- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Évaluation des technologies et évaluation économique. Prothèses totales primaires de la hanche : évaluation du choix de la prothèse et des techniques opératoires. Service évaluation des technologies. Paris: Anaes, octobre 2001. [www.anaes.fr](http://www.anaes.fr)

## III. CIBLE PROFESSIONNELLE

Tous les chirurgiens orthopédistes pratiquant des arthroplasties.

## IV. PATIENTS CONCERNÉS

Tous les patients opérés d'une prothèse totale primaire de la hanche.

## V. SÉLECTION DES DOSSIERS

L'auto-évaluation porte sur les comptes rendus opératoires (CRO) des 20 derniers patients consécutifs correspondant au critère d'inclusion, en commençant 8 jours avant la date de l'évaluation et en remontant dans le temps.

La présence des patients n'est pas nécessaire.

## VI. OBJECTIFS DE QUALITÉ ÉVALUÉS

- Assurer la matériovigilance grâce à une procédure de traçabilité des matériels prothétiques.  
Code de la santé publique.
- Faciliter la continuité des soins, lors des interventions de reprise des arthroplasties totales de hanche, par la transmission des informations sur les implants utilisés et leur mode de fixation.  
Code de la santé publique.

<b>Critères d'évaluation</b>
------------------------------

1. Le CRO est présent dans le dossier du patient.
2. Le nom commercial des implants utilisés est précisé dans le CRO.
3. Le(s) nom(s) du(es) fabricant(s) des implants est(sont) précisé(s) dans le CRO.
4. La nature des matériaux du couple de frottement est précisée dans le CRO.
5. Le calibre du couple de frottement est précisé dans le CRO.
6. La dénomination exacte du ciment chirurgical<sup>1</sup> éventuellement utilisé est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).
7. La technique de cimentation fémorale est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).
8. L'utilisation d'un obturateur fémoral est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).
9. La nature d'un obturateur fémoral<sup>2</sup> est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).

---

<sup>1</sup> Haute ou basse viscosité, avec ou sans antibiotique.

<sup>2</sup> Osseux ou synthétique, résorbable ou non, nom commercial ou fabricant.

## VII. GRILLE DE RECUEIL DES INFORMATIONS

**Notez une seule réponse par case :**

**O** si la réponse est OUI

**N** si la réponse est NON

**NA** si le critère ne s'applique pas à ce patient ou à votre pratique (précisez dans la zone de commentaires). N'hésitez pas à ajouter des informations qualitatives !

**N° d'anonymat :**

**Date :**

**Temps passé à cette évaluation :**

	CRITERE 1	CRITERE 2	CRITERE 3	CRITERE 4	CRITERE 5	CRITERE 6	CRITERE 7	CRITERE 8	CRITERE 9
	Le CRO est présent dans le dossier du patient.	Le nom commercial des implants utilisés est précisé dans le CRO.	Le(s) nom(s) du(es) fabricant(s) des implants est(sont) précisé(s) dans le CRO.	La nature des matériaux du couple de frottement est précisée dans le CRO.	Le calibre du couple de frottement est précisé dans le CRO.	La dénomination exacte du ciment chirurgical éventuellement utilisé est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).	La technique de cimentation fémorale est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).	L'utilisation d'un obturateur fémoral est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).	La nature d'un obturateur fémoral est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**Référentiel d'auto-évaluation des pratiques en orthopédie**

	<b>CRITERE 1</b>	<b>CRITERE 2</b>	<b>CRITERE 3</b>	<b>CRITERE 4</b>	<b>CRITERE 5</b>	<b>CRITERE 6</b>	<b>CRITERE 7</b>	<b>CRITERE 8</b>	<b>CRITERE 9</b>
	Le CRO est présent dans le dossier du patient.	Le nom commercial des implants utilisés est précisé dans le CRO.	Le(s) nom(s) du(es) fabricant(s) des implants est(sont) précisé(s) dans le CRO.	La nature des matériaux du couple de frottement est précisée dans le CRO.	Le calibre du couple de frottement est précisé dans le CRO.	La dénomination exacte du ciment chirurgical éventuellement utilisé est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).	La technique de cimentation fémorale est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).	L'utilisation d'un obturateur fémoral est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).	La nature d'un La nature d'un obturateur fémoral est précisée dans le CRO (NA si sans ciment).
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
Total des <b>O</b>									
Total des <b>N</b>									
Total des <b>NA</b>									

**VOS OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES POUR CETTE AUTO-ÉVALUATION :**

	Observations par patient
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

